13 octobre 2014 – La Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, Zainab Hawa Bangura, a conclu sa première visite au Soudan du Sud par un communiqué commun avec le gouvernement qui décrit les étapes précises que ce dernier prendra pour prévenir et lutter contre les crimes de violence sexuelle.

La Représentante spéciale a rencontré le Président Salva Kiir au début et à la fin de sa visite, et a eu des consultations avec les ministres concernés ainsi qu'avec l'armée et la police. Elle a également rencontré le président de la Commission sud-soudanaise des droits de l'homme, des groupes de femmes, des leaders communautaires, des fournisseurs de services, des journalistes et le personnel des Nations Unies, a précisé son bureau dans un communiqué de presse.

Mme Bangura s'est rendu à Bentiu, la capitale de l'État d'Unity, pour rencontrer le commandant local de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), les autorités gouvernementales, le personnel des Nations Unies, des travailleurs humanitaires et des victimes de violences sexuelles.

« En près de 30 ans d'expérience sur la question, je n'ai jamais vu une pareille situation. Cela est dû à une combinaison d'insécurité chronique, de conditions de vie déplorables, de graves problèmes de protection au quotidien et de violence sexuelle endémique », a-t-elle expliqué. « Les corps des femmes et des enfants sont le champ de bataille de ce conflit. Selon les mots d'une femme que j'ai rencontrée, 'il ne s'agit pas seulement de viol, il s'agit d'infliger une douleur et une destruction inimaginables'. »

La violence sexuelle est un problème qui date d'avant la crise de décembre 2013 au Soudan du Sud mais elle s'est considérablement aggravée avec l'escalade du conflit.

« La Représentante spéciale condamne ces atrocités et appelle les parties à cesser immédiatement la violence. Elle rappelle aux parties au conflit, à la fois le gouvernement et l'opposition, qu'elles ne peuvent pas déclarer la guerre à leur propre peuple et que les responsables doivent rendre des comptes pour ces crimes », selon le communiqué de presse.

Mme Bangura s'est dit préoccupée par le manque de services pour les victimes de violences sexuelles et par le nombre limité de cas signalés aux forces de sécurité, au système judiciaire et aux acteurs de la protection sociale en raison de la fermeture des bureaux du gouvernement, du mauvais fonctionnement des services de police et de la stigmatisation sociale associée à la violence sexuelle. Tous ces facteurs contribuent à un climat d'impunité.

« La communauté internationale ne peut pas laisser les survivantes se débrouiller par elles-mêmes. Il faut aider le Soudan du Sud à mettre fin à ces atrocités », a insisté la Représentante spéciale.

L'accord signé définit des domaines prioritaires d'action, notamment garantir une assistance médicale, psychologique et juridique aux victimes, lutter contre l'impunité, réformer le secteur de la sécurité et de la justice et veiller à ce que les crimes de violence sexuelle soient explicitement abordés dans le processus de paix et comme un aspect de l'Accord de cessation des hostilités.

La Représentante spéciale a également rencontré Riek Machar, le chef de l'opposition, à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour entamer des discussions sur les mesures concrètes que l'opposition doit prendre pour prévenir la violence sexuelle par ses forces et dans les zones sous leur contrôle.

Source: Centre d'actualités de l'ONU